

CLASSES EN LUTTE...



n°98-janvier 2009

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

Construisons ensemble un mouvement d'ampleur !

Depuis le mois de novembre, les initiatives de luttes se sont multipliées dans toute la France et dans chaque secteur de l'éducation. Manifestations et occupations des établissements par les lycéen(ne)s, mouvement dans les IUT, occupation d'école par les parents, actions de désobéissance des enseignant(e)s du primaire... sont toutes des initiatives intéressantes, mais il manque encore une cohérence d'ensemble à toutes ces luttes. Nous devons maintenant nous organiser au sein des collectifs, assemblées générales, coordinations afin de mettre un coup d'arrêt au processus de destruction du service public d'enseignement. La grève nationale du 29 janvier pourra être une étape importante de cette organisation.

Retrouvez nos communiqués, nos tracts et les rendez-vous de luttes sur notre site:

www.cnt-f.org/fte/



ET POURQUOI PAS LES ACCUSER DE TERRORISME, PENDANT QU'ON Y EST !!

La CNT-FTE se déclare choquée par la plainte déposée avant les vacances contre trois élèves du lycée Joliot-Curie de Nanterre par leur proviseure. Ils sont accusés de "menaces sur des édifices pouvant mettre en danger la vie d'autrui et menaces de mort", ce qui a conduit les deux mineurs en garde à vue.

Dans le contexte de tensions sociales importantes et de forte mobilisation lycéenne, le conseil de discipline à l'occasion duquel les mots ont été

lâchés était une véritable provocation. En outre, les expressions employées par les lycéens n'ont pas toujours la portée et le sens que leur donne l'administration. Le fort investissement des trois élèves dans les blocages semble être la vraie raison de la plainte.

Nous refusons la criminalisation du mouvement social, nous exigeons le retrait de la plainte et l'abandon des poursuites contre Sarah, Gaëlle et Christophe.

Modification du statut des enseignants chercheurs

Les "méritants" feront de la recherche.. Les autres donneront plus de cours !

Valérie Pécresse vient de dévoiler les modifications du statut des enseignants chercheurs qu'elle souhaite réaliser. Après plus de 10 ans de commissions qui préconisaient la fusion des métiers de chercheurs et d'enseignants chercheurs, Valérie Pécresse se propose d'opérer ce bouleversement du paysage universitaire et de la recherche. La modulation de service est affirmée, un enseignant-chercheur pourra dorénavant faire plus de 192 heures équivalent TD par an si son activité de recherche ne répond pas aux nouveaux critères d'évaluation, principalement bibliométriques. Les activités de recherche ne seront réservées qu'à une "élite" autorisée à enseigner moins et à partir en délégitimation pendant une durée de 5 ans, renouvelable. Cette modulation de service sera décidée par le président de l'université et son conseil d'administration. Ils prendront leurs décisions en regard d'une évaluation de l'activité d'enseignement et de recherche imposée par le Conseil National des Universités. Les

instances locales se verront également attribuer la gestion des ressources humaines, le pouvoir de titularisation et d'avancement des carrières.

Pures déclinaisons de la LRU, ces modifications de statut attribuent les pleins pouvoirs aux instances universitaires locales et non collégiales.

Avec le démantèlement parallèle du CNRS, elles entérinent la suppression des postes de chercheur. Elles renforcent le discours élitiste et la vision dégradante de l'enseignement. L'enseignement est vu comme une véritable punition : un mauvais chercheur fera davantage d'enseignement, "l'excellence" fera de la recherche !

Ceci aura des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement offert aux étudiant(e)s : les cours seront donnés par des profs détachés de la recherche, surchargés de cours et de tâches administratives.

La CNT-FTE est un syndicat indépendant qui fonctionne sans subvention, uniquement avec les cotisations des adhérents. La CNT-FTE tourne en autogestion, tout est décidé en assemblées générales dans chaque syndicat, les mandats sont tournants et révocables à tout moment, il n'y a pas de permanents et tout travail est bénévole. Chaque syndicat appartient à une fédération. Nous appartenons à la fédération des travailleurs-ses de l'éducation. L'ensemble des fédérations forme la confédération. UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. DE COMBAT ! Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes. SOLIDAIRE ! Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée. ANTICAPITALISTE ! Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons alors les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement... un projet révolutionnaire.

Des emplois indispensables... MAIS LA PRÉCARITÉ À LA CLÉ ET DES STATUTS AU RABAIS !

La crise financière a causé le gâchis de plusieurs milliards de milliards d'euros. La responsabilité en incombe aux banques qui ont spéculé avec l'argent qui leur est confié mais aussi aux pouvoirs publics, bien contents de laisser le marché jouer avec des sommes considérables. En attendant, dans les écoles, les collèges, les lycées, des milliers de salariés en CAE, en Contrats d'Avenir (CAV), assurant des missions de secrétariat, de surveillance, d'intégration d'enfants handicapés sont arrivés en fin de contrat, au printemps dernier, cet été... et plusieurs milliers d'autres sont menacés.

Les salariés en contrat « aidé » (CAE-CAV) assurent de vraies missions ans les établissements scolaires. Leur départ cause le plus grand désarroi pour eux mais aussi pour les enfants auprès desquels ils interviennent, pour les équipes avec lesquelles ils travaillent. Ils sont devenus incontournables ! Les CAE, les CAV et les élèves dont ils s'occupent ne

sont pas des variables d'ajustement !

L'Etat licencie donc massivement et en même temps, Sarkozy annonce, à grands renforts de médias, la création prochaine de 100 000 nouveaux emplois précaires, pour faire face à la crise. Mais que vont devenir les collègues arrivés en fin de contrats ? En quoi la précarité est-elle une réponse acceptable ? Ces emplois, la société en a vraiment besoin.

Pourquoi, alors, seraient-ils précaires ? Les missions qu'assurent les CAE-CAV-EVS dans les écoles, les collèges et les lycées, sont de vraies missions ; elles correspondent à de vrais besoins !

Collectif des précaires de l'Éducation (CPE - rp) soutenu par les syndicats CNT-STE RP et SUD Éducation Créteil

EXIGEONS, TOUS ENSEMBLE, LA TITULARISATION SANS CONDITION DES PERSONNELS PRÉCAIRES

UFR autogérées, des expériences intéressantes

Le mouvement qui s'est levé contre la LRU en novembre 2007 a rassemblé jusqu'à plus de 45 établissements mobilisés, sur près de 8 semaines. Resté dans une ombre médiatique quasi-totale, ce mouvement a pourtant impulsé une réflexion de fond, sur l'avenir de l'Université. Pendant 2 mois des débats ont eu lieu sur la privatisation, la compétence ou le savoir, l'emploi et l'employabilité, la professionnalisation, l'avenir des filières, la place de l'Université dans la société. A Paris 3 et à Paris 8 est apparue la nécessité pour le mouvement de voir émerger des pratiques alternatives, de repenser la lutte, de repenser la question des savoirs hors du cadre imposé de la compétitivité et de la rentabilité.

Au sein de l'UFR autogérée de Paris 3 l'inspiration de l'université populaire n'est pas loin et, si les cours ont une forme classique, leur situation « hors cadre » permet une interaction forte entre le « prof » et les participants. Une cinquantaine de participants ont suivi des cours sur des sujets aussi divers que la politique anti-immigrés, un commentaire de l'abécédaire de Deleuze, etc. Plus d'infos sur www.ufrauto-geree.org.

L'UFR Zéro à Paris 8 s'autoproclame « projet expérimental et transdisciplinaire de libération de l'université » elle entend mener une contre-attaque face à la capitalisation universitaire. Née au sein de

l'UFR d'anthropologie, elle est également le reflet de la critique la plus radicale et de la créativité propre à l'histoire de l'université Paris 8, Vincennes à Saint-Denis. Ses perspectives sont de favoriser une réflexion critique libre et interdisciplinaire : car à l'université « les étudiants sont incités à la stricte consommation de leurs études, dans une course aveugle à la validation, sans avoir le temps de vivre, ni de penser, et surtout pas de développer un esprit critique. » Ses projets vont du bilan critique du mouvement contre la LRU à des ateliers de recherche théâtrale en passant par des travaux et réflexions sur l'enfer, l'errance ou encore autour du thème « s'entendre, entendre »... Manifestant la volonté de sortir du cadre universitaire, l'UFR Zéro s'est exportée dans la ville par le biais de projets de théâtre. Les personnels des sociétés privées de nettoyage embauchés par la fac sont sollicités et la possibilité de remplacer les personnels par les étudiants pendant une ou deux heures pour qu'ils puissent participer aux séances a même été envisagée. L'UFR zéro a organisé sa rentrée et son actualité est disponible en ligne. www.ufr-zero.org

La CNT soutient des expériences très différentes, montrant, si besoin était, que le champ des possibles reste vaste pour des pratiques alternatives au sein de l'Université.

Élections professionnelles dans l'éducation : voter utile, c'est voter la grève !

Comme tous les 3 ans, le ministre de l'Éducation nationale s'offre le luxe d'un pugilat public entre les différentes listes syndicales. Les personnels savent pourtant que ce n'est pas au fond des urnes et dans le cocon de l'isoloir, qu'ils exercent leur métier ou bien qu'ils mènent leurs luttes. Dans ces isoloirs, pas d'élèves, pas d'AG, pas de collègues... et ce n'est pas non plus là que se joue le sort des réformes qui secouent aujourd'hui l'école. Pourquoi faudrait-il qu'ils aillent y puiser un quelconque espoir de jours meilleurs ?

Pourtant, tous les 3 ans, ces élections sont l'occasion de découvrir une ribambelle de sigles exotiques et complexes qui retourneront ensuite, pour un certain nombre d'entre-eux, vers une lente et confortable hibernation tri-annuelle à l'abri des salons cossus de l'administration. Même un vote « oulipien » (par exemple, celui qui a le sigle le plus long, ou sans aucune consonne...) peinerait à bousculer l'inertie paritaire.

Non sans une certaine malice, les services du ministère observent goguenards cet étalage bariolé de listes où s'affichent, dans la plus indescriptible confusion, les subtiles découpages en corps et en statuts,

comme autant de divisions entre les personnels (le prof de sport n'a donc pas le même bulletin que son collègue prof de musique).

Comme pour les Jeux Olympiques, les participants se doivent de marquer une trêve : il est interdit de tenir une réunion - conseil de classe, de discipline, réunion parents profs - le jour du scrutin, sans que personne ne sache vraiment si les expulsions d'enfants scolarisés, les descentes de chiens policiers ou les mises à pied sont également frappées d'interdit pour 24 heures...

L'idéal olympique stimule assurément le goût de l'exploit et du sacrifice chez les concurrents en lice. Ainsi cette année, en intersyndicale et de manière « unitaire » (sic), ils ont suspendu tout mouvement contre le ministre pour économiser leurs forces afin de s'entre-déchirer entre-eux. En déposant les armes pour mieux porter les urnes, peut-être aussi ont-ils craint que les cabines de vote ne parviennent plus à assourdir les cris de colère des personnels... Pourtant, 240 000 comme le 20 novembre dernier - ou même 475 664* - isoloirs en manif, côte-à-côte, ça aurait une autre gueule syndicale, non ?

* nombre de participants aux dernières élections



Addiction aux jeux en ligne, overdose de télévision, pléthore de documents immatériels, fichiers informatiques en réseau, numérisation de nos vies filmées, certains appellent cela la société de la connaissance... On peut, comme cela fut expérimenté dans une école proclamer une semaine « sans écran »... Ce n'est pas le choix des pages « papier » du numéro 20 de N'autre école qui ont décidé de faire face aux écrans, de décoder quelques effets des technologies de la communication sur nos vies d'enseignants, de militants, d'écrivains, de penseurs, de sentants, d'attentifs aux conséquences de nos actes... Enseignement du multimédia, logiciels libres, Base-élève, blog de grève, ciné-club ou rencontre avec un hacker : une nouvelle fois la preuve est faite que syndicalisme et pédagogie sont indissociables pour renverser cette société. Ce numéro est une invitation à traverser le miroir des écrans de contrôle.

N'Autre école, revue pédagogique, sociale et syndicale de la CNT Éducation. 4 € le numéro ou par abonnement 20 € les 5 numéros. CNT-FTE, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

www.cnt-f.org/nautreecole

